



Communiqué de presse

Vendredi 2 avril 2021

Signature d'une convention de partenariat AMF 49 et CDOS 49

Le JEUDI 8 AVRIL 2021 à 14h30 à la Maison Départementale des Sports, 7 rue Pierre de Coubertin aux Ponts de Cé, une convention de partenariat a été signée entre l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Maine et Loire (AMF 49) et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire (CDOS 49) afin de promouvoir l'engagement commun de ces deux structures en faveur du développement des pratiques physiques et sportives dans les communes et leurs groupements.

En présence de :

Philippe CHALOPIN, Président de l'AMF 49 et Bruno CHALUMEAU, Président du CDOS 49.

Avec ses 2179 clubs et plus de 220 000 licenciés, le Maine et Loire figure parmi les départements les plus dynamiques de France en matière de sport. Quasiment un tiers de la population mainoligérienne est licencié dans un club.

Conscients que le sport est un vecteur transversal touchant à l'éducation, à l'emploi, au développement économique, à la santé publique, aux loisirs, au tourisme etc. et doit être, de ce fait, au cœur des politiques publiques locales, l'AMF 49 et le CDOS 49 souhaitent axer leur collaboration sur les thèmes suivants :

- Citoyenneté par l'accent mis sur les valeurs de l'olympisme et l'aspect éducatif du sport
- Sport-santé par le développement de la mixité des pratiquants et du sport adapté
- Professionnalisation par l'amélioration des infrastructures sportives et la formation des bénévoles
- Labellisation des collectivités : « Ville sportive » et Terre de jeux »

Pour la réalisation de ces objectifs communs, l'AMF et le CDOS 49 décident de partager leurs connaissances des réalités locales et leurs savoir-faire respectifs en matière de déploiement des politiques de développement du sport dans les communes et leurs groupements.

CONTACTS PRESSE

Bruno CHALUMEAU, Président CDOS 49

Philippe CHALOPIN, Président AMF 49